

Opération : L'accident...et après - Lycée Professionnel Emile Zola HENNEBONT -

Deux constats sont à l'origine de l'opération menée en 2005 -2006, avec le concours du centre de secours d'Hennebont et le tribunal de grande instance de Lorient.

- D'une part, une augmentation sensible des accidents routiers dans la région lorientaise au début de l'année 2005; accidents souvent meurtriers où des jeunes, parfois d'anciens élèves ou des camarades, sont impliqués.
- D'autre part, l'efficacité toute relative de nos actions traditionnelles tels les exercices de désincarcération de véhicules sur la cours de l'établissement, bien souvent ressentis comme un simple spectacle par nos élèves.

Il nous a semblé important d'impliquer les lycéens dans une action d'ampleur dont le caractère pédagogique était plus marqué.

L'opération mise en place avec les pompiers, le SMUR de Lorient, la police et la justice a associé une fiction filmée et une intervention sur un accident simulé avec désincarcération des victimes. Le scénario retenu a mis en évidence les responsabilités du conducteur sous l'emprise de l'alcool et du cannabis. Au-delà du réalisme parfois très rude de la situation, les élèves ont pu directement appréhender tout le processus de cet accident et de son traitement.

L'action s'est déroulée dans le gymnase du lycée devant près de 200 élèves, elle s'est achevée par une discussion avec nos partenaires.

L'intérêt pédagogique va bien au-delà de la simple prise de conscience du phénomène du « festif à l'accident » et l'implication des élèves, en majorité de jeunes conducteurs, a été concrète.

Ce sont eux qui ont souhaité savoir « ce qui se passe après ». Le second temps de l'opération a eu lieu au tribunal de Lorient où le jeune conducteur a été jugé dans des conditions proches du réel, avec le concours de la présidente du tribunal et du vice – procureur, de professeurs et d'élèves. Plusieurs classes ont assisté au procès.

Dès le début, cette action supposait la prise d'images pour la construction du scénario. Le traitement de l'accident et le déroulement de l'opération ont été aussi filmés. A l'issue de la première phase, il nous a paru nécessaire de faire connaître cette expérience très forte à d'autres jeunes. La réalisation d'un document filmé (DVD) s'est imposée progressivement, d'autant que nous disposions d'éléments suffisants pour le faire.

Dans cette logique, la scène du procès a été filmée et l'ensemble a fait l'objet d'un premier montage.

Malheureusement, dans la mesure où l'idée de ce film est intervenue au cours du processus, nous n'avons pas disposé de moyens humains et techniques suffisants pour que le produit final soit vraiment utilisable en l'état.

Actuellement, le SDIS 56 travaille sur notre support pour faire en sorte que notre film puisse être un véritable outil à destination d'autres élèves.

C'est dans ce sens que nous souhaitons mener une action l'automne prochain en direction notamment des collèges voisins. Le projet consiste à former, parmi nos lycéens, un groupe capable de présenter ce film. Nous pensons associer d'autres personnes dans cette démarche, notamment de jeunes pompiers, anciens élèves du lycée.